



Information sur succession

Par choupinette

bonsoir madame, monsieur

je suis en succession très compliquée .et souhaite avoir des informations si cela vous est possible.

mon frère a construit et encaisse des loyers de 2 maisons sur un terrain que nous avons en indivision sur 4 personnes.

que va-t-il se passer pour nous?

sachant que celui-ci n'a pas pu vendre sans notre signature

cela nous l'avons appris au décès de nos parents....

je vous remercie pour votre réponse qui me sera utile pour savoir si je saisis le juge de mon département pour récupérer la succession chez notaire afin que ces 2 successions se terminent car cela fait bientôt 3 ans que ça dure

mes salutations respectueuses pour votre aide précieuse

Par ESP

Bonjour

Avant tout, il vous faut voir un notaire...

Puis éventuellement un avocat pour saisir le tribunal, si nécessaire.